

DELIBERATION CA092-2021

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu l'arrêté n° 2021-067 du 25 mai 2021 portant délégation de signature en faveur de M. Olivier HUISMAN ;
Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 17 juin 2021 ;

Vu les convocations envoyées aux membres du Conseil d'Administration le 22 septembre 2021

Objet de la délibération : Nouvelle offre de formation du second cycle : UFR ESTHUA, Tourisme et Culture

Le Conseil d'Administration, réuni en formation plénière le jeudi 30 septembre 2021, le quorum étant atteint, arrête :

La nouvelle offre de formation du second cycle de l'UFR ESTHUA, Tourisme et Culture est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

Fait à Angers, en format électronique

*Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services*
Olivier HUISMAN

Signé le 4 octobre 2021

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 4 octobre 2021

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Université d'Angers

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Master mention Direction de projets ou établissements culturels
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	M
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Renouvellement avec restructuration
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Champ principal : SHS Champ secondaire : ALL
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	- Le parcours « patrimoine » vise à former de futurs chefs de projet et consultants aptes à s'insérer et à évoluer dans les champs du développement culturel et touristique où la connaissance des acteurs et des politiques de développement local est essentielle à une bonne insertion professionnelle. Cela concerne de multiples secteurs et différentes fonctions : le milieu institutionnel (responsable de service culturel en collectivité locale, administrateur et gestionnaire de sites patrimoniaux, de monuments historiques, chargé de projet culturel, chargé de communication, coordinateur de projet) ; le secteur privé (gestionnaire d'équipements touristiques, culturels et patrimoniaux, concepteur de

	<p>produits culturels, chef de projet en cabinet conseil) ; les organismes à but non-lucratif (responsable d'association, coordonnateur et programmateur dans des structures associant patrimoine, culture, loisirs, tourisme et développement local).</p> <p>- Le parcours « Médiation culturelle et communication », En collaboration avec le Département des études, de la statistique et de la prospective (DEPS) du ministère de la Culture, pour son volet "enquête et connaissance des publics". Le parcours vise à fournir une compréhension des inégalités d'accès à la culture afin de former les futurs professionnels de la médiation culturelle à la mise en place de dispositifs efficaces au sein des équipements culturels, à destination de tous les publics. Le parcours forme à l'intervention au sein des mondes de l'art dans toute leur diversité et offre des possibilités de spécialisation dans les domaines du spectacle vivant, de la création artistique, etc. L'organisation de l'emploi au sein de ces secteurs professionnels se caractérise par une grande transversalité : les professionnels sont souvent affectés à des postes hybrides. La pluralité des compétences acquises permet d'occuper les postes de chargé des publics, chargé de communication, chargé des relations publiques et des relations presse, chef de projets culturels, coordinateur et programmateur d'animations culturelles, animateur de médiation culturelle, assistant de production spectacle, cinéma et audiovisuel, chargé de mission, responsable de service culturel, ingénieur d'étude et/ou consultant indépendant au service du développement des publics.</p> <p>- Le parcours « Luxe et arts de la France » vise à former des cadres capables de travailler en France ou à l'étranger pour des entreprises et des institutions diffusant, à l'international notamment, des produits culturels français souvent à haute valeur ajoutée. Il s'agit de produits associés au monde du luxe et/ou des arts, dans des secteurs particulièrement reconnus à travers le Monde comme la mode, la gastronomie, les vins et alcools, les parfums et cosmétiques, la bijouterie et la joaillerie, l'art contemporain. Ces secteurs bénéficient du développement de l'« économie de l'enrichissement », c'est-à-dire de l'exploitation du passé (valorisation du patrimoine matériel, des savoir-faire transmis, etc.) articulée à la mise en valeur de la création. Les débouchés professionnels se concentrent autour des métiers de chef de produits, chef de projets, chargé de communication, chargé des relations publiques et relations presse, responsable export, acheteur, visuel merchandiser.</p> <p>- Le parcours Art et numérique » est proposé dans un contexte de « transition numérique de la société » (Ministère de la culture et de la communication), voire de « révolution numérique » (Donnat, 2008), où l'accès à la culture passe par de nouveaux médias qui</p>
--	--

transforment la configuration traditionnelle des contenants et des contenus culturels, qu'il s'agisse de conception, de production, de transmission ou de réception. Plus spécifiquement, la création et l'expérience esthétique voient leur existence questionnée de manière inédite par les relations qui peuvent s'établir entre arts et nouvelles technologies, notamment numériques. Une nouvelle discipline est même née, associée aux « arts numériques », qui prend en charge les activités artistiques mobilisant des interfaces numériques et des ordinateurs afin de créer notamment des produits multimédias (son, texte, image...).

La formation est ainsi fondée sur le constat d'une porosité toujours plus forte entre les mondes de l'art et des technologies numériques notamment. D'un côté l'univers artistique intègre avec une intensité croissante les « nouvelles technologies » dans le processus créatif ; de l'autre, l'univers technologique et numérique sollicite les artistes afin de répondre à l'enjeu de l'innovation.

L'objectif est d'accompagner les étudiants dans le développement d'une approche sensible des technologies numériques. Approche qui doit permettre d'interroger les usages et les pratiques dans un monde contemporain où les rôles sociaux et l'interdépendance entre technique et humanité sont à interroger. Cette formation de master se veut donc pleinement interdisciplinaire, en mêlant univers numérique, création artistique, management et sciences sociales.

La formation offre une diversité de débouchés : webdesigner, designer d'interactions, designer graphique et digital en communication visuelle, chef de projet multimédia, directeur/trice artistique multimédia

- **Le parcours « Spectacle vivant, gestion de projets culturels » (UCO Angers)** vise à former des professionnels de la gestion de structures et d'évènements culturels, de l'action culturelle, de la gestion de projets culturels pour les établissements culturels privés et publics, les collectivités territoriales, les associations... Cette formation pluridisciplinaire a pour objectif de permettre à l'étudiant d'organiser et gérer des manifestations à caractère culturel, des spectacles ; élaborer et coordonner des projets culturels ; administrer et gérer des structures ou services culturels ; organiser une programmation dans des établissements des arts de la scène ; mettre en œuvre et développer une action culturelle ; développer des partenariats, rechercher des financements et du mécénat ; accueillir des publics, analyser des situations de médiation et concevoir des outils de médiation et/ou de communication.

Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Angers
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Formation initiale, sauf le parcours « Patrimoine » en M2 effectué en alternance
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	400 h en M1 et 350 h en M2 dont entre 32 et 64 heures de langues étrangères par année, en fonction des options choisies par l'étudiant Pour le parcours de l'UCO : 690h en 2 ans dont 72 heures de langues vivantes
Effectifs attendus :	180: 30 étudiants par parcours et par année de master sauf pour le parcours art et numérique avec 20 étudiants par année de master Pour le parcours de l'UCO :20 étudiants par année de master
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	
Accords internationaux particuliers :	Université de Cottbus (Brandenburgische Technische Universität) (Allemagne), Institute of Tourism Studies (Malte), Universitat de Girona (Espagne), Università degli Studi del Molise (Espagne), Universidad Nacional de San Antonio Abad del Cusco (Pérou), Universidad Nacional Mayor San Marcos (Pérou), Université d'Etat d'Omsk (Russie), Université d'Etat de Saratov (Russie)
Conventionnement avec une institution privée française :	Facultés libres de l'Ouest (UCO-Angers) pour le master DPEC, parcours « « Spectacle vivant, gestion de projets culturels » »

On trouvera ici :

- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, *notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan*
- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).

Nous avons fait le choix de conserver la mention « Direction de projets ou établissements culturels » qui énonce de manière adéquate les débouchés professionnels des étudiants qui suivent la formation. En outre, cette mention de master s'inscrit dans un continuum avec la licence mention « Arts » et assure donc une poursuite d'étude cohérente pour les étudiants. Enfin, ce continuum permet de gagner en visibilité et lisibilité auprès des étudiants mais aussi des acteurs culturels. Cette démarche nous a orientés vers une réflexion en blocs de compétences pour ce champ très large qu'est le secteur culturel appréhendé à travers la pluralité de ses mondes.

- Culture et « spécificités du parcours » (culture et patrimoine ; culture, médiation et communication ; culture, luxe et arts de la France)
- Acteurs et territoires
- Développement stratégique
- Expérience culturelle
- Qualité et environnement
- Langages et communication
- Projet personnel et professionnel

La formation est centrée sur la valorisation de la culture, du patrimoine et des arts, avec une progressivité par rapport à la licence « Arts », notamment pour le parcours « Culture et patrimoines ». Le master vise ainsi à former des professionnels capables non seulement d'analyser et comprendre un ensemble de pratiques culturelles dans une logique systémique et évolutive afin d'optimiser l'accessibilité à la culture (accès de nouveaux publics aux productions culturelles), mais également d'élaborer une stratégie de développement et de conduite de projets culturels, en étant apte à rechercher des financements (subventions, mécénat, etc.). En outre, la formation propose de fournir les outils liés aux activités de management d'équipe et d'établissement. L'ensemble de ces objectifs suppose des compétences scientifiques pluridisciplinaires :

- mobiliser les concepts et méthodes pour analyser les enjeux liés aux pratiques et dispositifs culturels ;
- comprendre les mutations sociétales dans lesquelles s'inscrivent la création, la production et la diffusion culturelle ;
- analyser l'organisation institutionnelle, juridique, financière et économique des institutions et entreprises culturelles ;
- conduire une recherche en mobilisant des outils théoriques, méthodologiques, et empiriques, ainsi qu'un esprit critique et distancié par rapport à des savoirs issus de différents domaines et disciplines ;
- connaître les publics de la culture dans leur diversité afin de mettre en place des actions culturelles adaptées ;
- maîtriser les divers moyens nécessaires à l'élaboration, la conduite et l'évaluation de projets culturels complexes ;
- acquérir les outils, y compris numériques, adaptés à une stratégie et des situations pratiques de communication, que ces dernières soient orales ou écrites ;
- entretenir une culture artistique, y compris par l'expérience et les pratiques culturelles ;

- développer des aptitudes liées au savoir-être (capacité à être force de proposition, capacité à travailler en équipe, etc.), nécessaires dans des métiers tournés vers la relation avec les publics et les acteurs du territoire, mais également pour des postes liés au management d'équipe et d'établissement.

On retrouve en première année et en deuxième année de master une immersion professionnelle sous forme de stages de 4 mois minimum en M1 et 6 mois en M2. Un bilan expérientiel organisé à l'issue de chaque stage vise à développer les capacités analytiques des étudiants à partir de leur expérience professionnelle, ainsi que leur aptitude à argumenter oralement.

Un projet d'étude appliquée est également prévu en master 1 et en master 2, afin de permettre aux étudiants de mettre en œuvre l'élaboration et la conduite d'un projet culturel, sous l'encadrement des mondes professionnel et académique. Afin d'articuler l'ensemble de ces expériences, la formation intègre l'acquisition d'outils et de méthodes pour construire son projet personnel et professionnel.

Un mémoire de recherche doit être réalisé sur les deux années de master, à partir d'un sujet proposé et/ou choisi par les étudiants. Ce travail, qui fait le lien entre un sujet scientifiquement pertinent et le projet professionnel, permet de développer la recherche raisonnée de l'information, la production de nouvelles connaissances, la distance critique et les compétences rédactionnelles attendues par les mondes professionnels. Les étudiants sont suivis par des enseignants et/ou chercheurs de l'Université d'Angers, à la fois lors de séminaires de recherche et d'un suivi individualisé.

Une expérience à l'international sous forme de stage ou de semestre d'étude est possible voire recommandée.

Les étudiants désirant poursuivre en doctorat ont la possibilité de suivre en complément les modules du DU Epistémologie et Méthodologies de la Recherche en Tourisme

Le conseil de perfectionnement est présidé par le responsable de la mention.

Le conseil de perfectionnement comprend au moins 12 membres.

4 représentants académiques :

- L'enseignant responsable de la mention
- 3 membres de l'équipe pédagogique (enseignants ou enseignants-chercheurs)

4 représentants étudiants :

- 2 représentants étudiants en cours de formation
- 2 diplômés de la mention

4 représentants du milieu professionnel :

- 2 membres enseignant dans la mention
- 2 membres n'enseignant pas dans la formation et exerçant dans le cœur du métier

Le président du conseil de perfectionnement peut faire appel, pour participer à certains de ses travaux, à titre consultatif, à des personnes qualifiées en raison de leur expérience pédagogique et/ou professionnelle.

Le Conseil de Perfectionnement se réunit au moins une fois par an sur convocation de son Président et du Directeur de l'UFR. Ses travaux ne peuvent se dérouler que si le quorum de la moitié des membres présents et représentés est atteint.

Dans le cadre défini par l'université d'Angers les étudiants en situation particulière, ne pouvant se consacrer à temps plein à la poursuite de leurs études, peuvent demander à bénéficier d'un Régime Spécifique d'Étude (RSE) afin d'étudier dans les meilleures conditions possibles et favoriser leur réussite. La mise en place de ce RSE se fait en étroite collaboration avec le responsable du parcours de formation afin de trouver la meilleure solution permettant la réussite de l'étudiant.

L'équipe pédagogique du master s'appuie sur l'équipe pédagogique détaillée ci-dessous et Plus d'une quarantaine de vacataires professionnels (Directeurs d'équipement culturel, Consultants en cabinet conseil, Responsables de service culturel en collectivité locale, Commissaires d'exposition, Concepteurs d'événement...)

Équipe pédagogique de l'UFR ESTHUA Tourisme et Culture :

5 PR : 2 en 23^{ème} - 1 en 5^{ème} - 2 en 6^{ème}

5 MCF HDR: 1 en 6^{ème} - 1 en 9^{ème} - 2 en 23^{ème} - 1 en 19^{ème}

18 MCF: 9 en 23^{ème} - 3 en 6^{ème} - 2 en 19^{ème} - 1 en 9^{ème} - 1 en 27^{ème} - 1 en 61^{ème} - 1 en 62^{ème}

16 enseignants du second degré (6 PRAG - 9 PRCE - 1 PLP) dont 10 en langue (4 en anglais, 2 en espagnol, 1 en allemand, 1 en russe, 1 en chinois, 1 en FLE), 1 en Mathématiques appliquées, 2 en informatique, 3 en sciences de gestion

3 lecteurs (2 en anglais et 1 en espagnol)

3 ATER : 1 en 23^{ème} et 2 en 6^{ème}

9 PAST : 3 PR et 6 MCF

Pour le parcours de l'UCO : il est reconduit avec certaines modifications et précisions suite aux conseils de perfectionnements et réunions avec les étudiants. Cela a permis de mettre au jour la nécessité d'un séminaire relatif aux Arts du spectacle puisque les étudiants arrivent de filières différentes. Le besoin d'un socle commun de connaissance sur les arts vivants ainsi que des histoires, des esthétiques et des débats actuels est acté par l'ouverture d'un séminaire sur les 3 premiers semestres (le 4^e étant consacré au stage). Les UE de droit et gestion de la culture sont partiellement refondus afin de recouvrir l'ensemble du champ attendu.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Université d'Angers

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Master mention Management Sectoriel
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	M
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Création issue d'une restructuration. Projet travaillé à la demande et en lien avec les professionnels et institutionnels du Saumurois, pour le parcours Vins et Spiritueux.
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Champ principal : DEG Champ secondaire : SHS
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	Université d'Angers
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	- Le parcours « Hôtellerie » vise à former de futurs cadres dirigeants capables d'évoluer en France ou à l'étranger pour des organisations hôtelières positionnées sur l'ensemble des marchés et des gammes du secteur de l'hébergement marchand. Les débouchés professionnels se concentrent autour des métiers de directeur d'établissement, de revenue manager, de responsable de zone, ou encore de responsable de service de front ou de back office. Les compétences clés sont délivrées autour de 3 objectifs : la maîtrise de la dimension financière et du développement des activités hôtelières, la production d'une expérience client réussie,

la capacité enfin à se situer dans un contexte international turbulent.

- **Le parcours « Résidences de services seniors »** vise à former les directeurs des établissements non médicalisés, accueillant un public de seniors valides, ayant fait le choix de quitter le domicile individuel pour une prise en charge gage d'une expérience globale capable de garantir le lien social et le maintien de l'autonomie. Les étudiants seront formés aux aspects financiers de la gestion d'un centre de profit. Ils seront également dotés d'une solide culture de la psychologie de la personne âgée, en intégrant les conditions singulières de l'accueil de ce public fragilisé. Les étudiants seront enfin sensibilisés aux grandes pathologies liées à l'âge, ceci afin de pouvoir mieux accompagner et organiser le lieu de vie des seniors (activités, restaurations, prévention de la perte d'autonomie, lien aux familles et aux proches...)

- **Le parcours « Restauration »** vise à former de futurs cadres capables de diriger en France ou à l'étranger des établissements de la restauration sociale, collective ou commerciale. Une connaissance critique des lieux de pratiques, des marchés et des propositions culinaires et gastronomiques est délivrée aux côtés d'une approche rigoureuse de la gestion financière d'un établissement de restauration. De plus, les enjeux en Gestion des Ressources Humaines, en cuisine comme en salle, sont aussi particulièrement saillants, mis en perspective afin de fournir les pistes d'évolution managériale attendues sur ce secteur.

- **Le parcours « Gastronomie »** vise à former de futurs chefs de projet, chefs de produits, chargés de communication, chargés de promotion, critiques gastronomiques et consultants aptes à s'insérer et à évoluer dans les champs du développement culturel, patrimonial, événementiel et touristique par la valorisation du capital immatériel gastronomique, à toutes les échelles géographiques, en France comme à l'international. La connaissance et l'analyse critique des acteurs, des jeux et des stratégies d'acteurs, des pratiques d'ancrages aux lieux et aux paysages et des politiques de développement sont essentielles à une bonne insertion professionnelle. De même que la prise en considération des dynamiques tant matérielles qu'immatérielles de patrimonialisation du gourmand à l'instar de l'inscription du repas gastronomique des Français sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'Humanité par l'UNESCO en 2010.

- **Le parcours « Vins et Spiritueux »** vise à former de futurs chefs de projet, développeurs et consultants aptes à s'insérer et à évoluer dans les champs du développement touristique, culturel et territorial par la valorisation du vin, des spiritueux et de la bière. La connaissance et les liens directs avec des acteurs et des politiques et stratégies de développement local est

	<p>essentielle à une bonne insertion professionnelle pour de futurs professionnels amenés à agir en France comme à l'international.</p> <p>-Le parcours « Événementiel » vise à former de futurs professionnels (directeurs de site ou chefs de projet) capables d'évoluer sur les différents marchés et lieux de l'événementiel (marchés des réunions, de la promotion, des grands événements sportifs et culturels). La formation distille des compétences combinant la maîtrise du design de l'expérience comme celle de sa production, en France et à l'international.</p> <p>- Le parcours « International Hospitality Management » vise à former les futurs acteurs du monde de l'hébergement touristique, de la restauration et de l'événementiel, à l'échelle internationale. Dispensée en langue anglaise, la formation réunit des étudiants de diverses nationalités, visant à étudier en mode projet et dans l'apprentissage de la diversité culturelle. La confrontation à l'altérité par l'immersion en France et le suivi de cours largement ouverts sur l'interculturalité prépare ces étudiants à des postes stratégiques, qui les confrontent aux problématiques du tourisme globalisé.</p>
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Angers et Saumur (parcours « Vins et Spiritueux »)
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Formation initiale, sauf le parcours « Résidences services seniors » en M2 effectué en alternance
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	400 h en M1 et 350 h en M2 (dont 96h de langues vivantes, 64 en M1 et 32 en M2)
Effectifs attendus :	400 (35 en Hôtellerie par année, 35 en Événementiel par année, 35 en Restauration par année, 20 en Gastronomie par année, 20 en Vins et Spiritueux par année, 30 en International Hospitality Management par année, 25 en Résidences seniors par année)
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	
Accords internationaux particuliers :	Accords internationaux avec : Institute of Tourism Studies (Malte), Universidad de Alcalá (Espagne), South-Eastern Finland University of Applied Sciences – XAMK (Finlande), Universitatea 'Alexandru Ioan Cuza' (Roumanie), Balikesir Üniversitesi (Turquie), Université Varna International Management (Bulgarie), Escola

	<p>Superior de Hotelaria e Turismo do Estoril (Portugal), Université d'Etat de Gestion de Moscou (Russie), Institut d'Hospitalité de Saint Petersburg (Russie), Université d'Etat d'Omsk (Russie), Université d'Etat de Saratov (Russie), Université d'Etat du Tourisme et des Loisirs de Sochi (Russie), Université économique d'Etat d'Odessa (Ukraine), Université de Turkestan (Kazakstan), NHTV Breda (Pays-Bas), Hogskolan Dalarna (Suède), DHBW Ravensburg, (Allemagne)</p> <p>Doubles diplômes avec : Université Nicolas Copernick, Torun, National Taiwan Normal University et Bali State Polytechnic</p>
Conventionnement avec une institution privée française :	Aucune convention avec la CCI ? Non pas en master
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <p>L'Université d'Angers, avec sa composante UFR ESTHUA Tourisme et Culture, s'est positionnée en 1982, comme le premier établissement d'enseignement supérieur public à proposer des études de niveau Bac+5 en hôtellerie, restauration et événementiel.</p> <p>L'ESTHUA est devenue une marque reconnue depuis 39 ans dans les milieux professionnels pré-cités qui apprécient l'employabilité de ses diplômés. Au fil du temps, la formation a su s'adapter aux exigences d'une lisibilité et d'une reconnaissance internationale en abandonnant le Magistère au profit d'un Master et ses spécialisations. Une version anglophone a même été pensée afin de produire un contenu adapté à des publics d'étudiants internationaux comme français, visant une carrière à l'international.</p> <p>Aujourd'hui, les formations supérieures adossées aux métiers de l'hôtellerie, de la restauration et de l'événementiel se sont largement diffusées dans le sillage des évolutions de la demande touristique, de l'engouement des Français pour tous les aspects ayant trait à la commensalité, et du dynamisme du secteur du MICE.</p> <p>Les formations Hôtellerie, Restauration Événementiel de l'ESTHUA se sont ainsi trouvées à la fois concurrencées par des Ecoles de Commerce ou des instituts privés et sont restées pénalisées jusqu'au dernier contrat par le manque de visibilité offert par un diplôme dissimulé derrière une Mention Tourisme, un parcours HRE, et enfin une option. Les étudiants ont déploré cet affichage peu parlant, et le désavantage pour l'option Événementiel, de dépendre d'un champ, le Tourisme, qu'il déborde en réalité.</p> <p>En Hôtellerie et Restauration, les professionnels peinaient à traduire notre logique et arborescence interne. Ils retenaient un vocabulaire daté, quand les acteurs les plus offensifs du marché de la formation avaient déjà adopté la terminologie anglophone "d'hospitality", concept ramassé, qui englobe sans les réduire, les 3 dimensions de l'hôtellerie, de la restauration et de l'événementiel. Ces derniers sont ici réunis sous une bannière à la fois commune et représentative de leur point commun : savoir réduire la distance et accueillir "chez soi" ou "par soi".</p> <p>Aussi, afin de mieux représenter ces formations jusque-là dissimulées dans l'offre globale, et de gagner en visibilité mais aussi en structuration des parcours, le choix d'une mention de licence Tourisme, doté d'un parcours «Hospitalité» et d'un Master autonome en Management Sectoriel pour les 240 étudiants potentiellement concernés a été acté pour le futur contrat 2022, comme le remplacement en interne, du département HRE par le département Hospitalité.</p> <p>La mention Hospitalité de la Licence permettra de former dès la L1 des cohortes d'étudiants ayant identifié très tôt leur souhait à évoluer sur les métiers de l'hôtellerie (y compris de plein air), de la restauration et de</p>	

l'événementiel (métiers « vocations » ou « passions »). Une alternative au BTS leur est ainsi proposée, avec une trajectoire universitaire longue, possible.

La mention « Hospitalité » de la Licence Tourisme prépare en amont aux fonctions opérationnelles, pour déboucher en sortie de L3 sur l'offre de Master « Management sectoriel » en forme de complémentarité et de montée en puissance vers des compétences stratégiques, actives dans l'univers de l'hospitalité que nous balayons à travers 7 entrées (7 parcours).

Cette nouvelle stratégie vise ainsi à renforcer notre positionnement en hospitalité et à poursuivre nos ambitions en permettant d'incorporer dans le Master Management Sectoriel deux nouveaux parcours. Le premier, « résidences de services seniors » est adossé à une activité en plein essor avec le boom de la silver economy, tel qu'identifié en 2019. Par cette offre, nous souhaitons non seulement répondre aux sollicitations du monde professionnel, mais aussi augmenter nos effectifs en proposant de nouveaux débouchés, porteurs et méconnus aux étudiants qui arrivent plus nombreux à l'université (effet baby boom année 2000).

Le second, « Vins et spiritueux » vient combler une lacune dans l'offre de l'Esthva, qui comporte des compétences solides en œnologie et œnotourisme. Il prend un ancrage professionnel majeur sur le territoire de Saumur et des vins et spiritueux ligériens. Ces axes sont désormais représentés au niveau Master, et sont ancrés sur le campus de Saumur en lien avec la tradition vinicole et viticole de la région.

In fine, au sein du Master Management sectoriel, 7 parcours se dessinent :

- Un parcours Hôtellerie qui vise à accompagner les étudiants vers les postes de cadres dirigeants en hôtellerie. Pour ce faire, la culture du chiffre (revenue management, gestion, finances) a été largement renforcée.
- Un parcours Événementiel est destiné à former les futurs professionnels de l'événementiel d'affaires, de l'événementiel culturel et sportif comme de l'événementiel protocolaire. Il permet symbiose et synergies pour des enseignements autrefois disséminés dans différents diplômes de l'Esthva (Master et spécialisations).
- Un parcours Résidences de Services Seniors (RSS), proposé en alternance (en M2), inédit dans les autres établissements universitaires comme privés, entend permettre aux acteurs de la filière de l'hébergement seniors de disposer de cadres formés aux compétences de l'hôtellerie et du médico-social tout en intégrant les exigences de la gestion d'un centre de profits. Des dispositifs de formation continue seront intégrés.
- Un parcours Restauration vise la formation d'étudiants à tous les métiers de la restauration commerciale comme collective, en se focalisant sur les pratiques du mangeur à l'échelle internationale.
- Un parcours Gastronomie veut préparer les futurs professionnels des métiers de la valorisation intellectuelle de la gastronomie, appréhendée ici à travers son capital immatériel.
- Enfin, un parcours Vins, Spiritueux et Bières entend appréhender les liens entre ces dimensions particulièrement représentatives de l'art de vivre à la Française, avec le tourisme et le territoire.
- En parallèle de tous, le parcours « International Hospitality Management » affilié désormais au département Hospitalité (et non plus Tourisme) continuera de former des étudiants français et internationaux aux métiers de l'Hospitalité dans les mondes, à travers un programme de cours entièrement anglophone et repensé à partir des blocs de compétences identifiés pour le Master Management Sectoriel.

Certaines mutualisations existent sur les matières transversales. D'autres sont pertinentes entre la mention Hôtellerie et RSS ou entre les parcours Restauration et Gastronomie (30h en moyenne). L'ombrelle commune au département outre la culture de l'hospitalité, se décline à travers des savoir-être convergents et des systèmes d'acteurs complémentaires ou intriqués (Événementiel et Hôtellerie, Hôtellerie et Restauration, Hôtellerie et RSS, Restauration/gastronomie/vins... International hospitality management et le reste)

Le département Hospitalité, conçu comme un tout, peut accompagner des étudiants de la L1 au M2 avec une progressivité aménagée et une réflexion sur l'optimisation de l'employabilité des étudiants qui pourront entrer sur le marché du travail dès la fin de la L3 avec des débouchés à la fois variés et congruents, sur le secteur global de l'hospitalité.

Arrivés en Master, avertis par leurs études antérieures de Licence, les étudiants pourront choisir un parcours de Master en connaissance de cause, lequel parcours visera la spécialisation et la production singulière à chaque secteur inclus dans l'univers de l'hospitalité, de l'expertise métier autour de 7 UE communes :

UE1 : Langues et compétences interpersonnelles

UE2 : Acteurs et territoires

UE3 : Design d'expérience

UE4 : Développement stratégique
UE5 : Qualité, normes, Hygiène, sécurité et environnement
UE6 : Recherche
UE7 : Compétences préprofessionnelles

On retrouve en première année et en deuxième année de master une immersion professionnelle sous forme de stages de 4 mois minimum en M1 et 6 mois en M2. Un bilan expérientiel organisé à l'issue de chaque stage vise à développer les capacités analytiques des étudiants à partir de leur expérience professionnelle, ainsi que leur aptitude à argumenter oralement.

Un projet d'étude appliquée est également prévu en master 1 et en master 2, afin de permettre aux étudiants de mettre en œuvre l'élaboration et la conduite d'un projet sectoriel, sous l'encadrement des mondes professionnel et académique.

Un mémoire de recherche doit être réalisé sur les deux années de master, à partir d'un sujet proposé et/ou choisi par les étudiants. Ce travail, qui fait le lien entre un sujet scientifiquement pertinent et le projet professionnel, permet de développer la recherche raisonnée de l'information, la production de nouvelles connaissances, la distance critique et les compétences rédactionnelles attendues par les mondes professionnels. Les étudiants sont suivis par des enseignants et/ou chercheurs de l'Université d'Angers, à la fois lors de séminaires de recherche et d'un suivi individualisé.

Une expérience à l'international sous forme de stage ou de semestre d'étude est possible voire recommandée.

Les étudiants désirant poursuivre en doctorat ont la possibilité de suivre en complément les modules du DU Epistémologie et Méthodologies de la Recherche en Tourisme

Le conseil de perfectionnement est présidé par le responsable de la mention.

Le conseil de perfectionnement comprend au moins 12 membres.

4 représentants académiques :

- L'enseignant responsable de la mention
- 3 membres de l'équipe pédagogique (enseignants ou enseignants-chercheurs)

4 représentants étudiants :

- 2 représentants étudiants en cours de formation
- 2 diplômés de la mention

4 représentants du milieu professionnel :

- 2 membres enseignant dans la mention
- 2 membres n'enseignant pas dans la formation et exerçant dans le cœur du métier

Le président du conseil de perfectionnement peut faire appel, pour participer à certains de ses travaux, à titre consultatif, à des personnes qualifiées en raison de leur expérience pédagogique et/ou professionnelle.

Pour ce master possédant plus de deux parcours types, le conseil de perfectionnement peut comporter plus de membres, à condition de respecter l'équilibre entre les trois « collèges » académique, étudiant, milieu professionnel.

Le Conseil de Perfectionnement se réunit au moins une fois par an sur convocation de son Président et du Directeur de l'UFR. Ses travaux ne peuvent se dérouler que si le quorum de la moitié des membres présents et représentés est atteint.

Dans le cadre défini par l'université d'Angers les étudiants en situation particulière, ne pouvant se consacrer à temps plein à la poursuite de leurs études, peuvent demander à bénéficier d'un Régime Spécifique d'Étude (RSE) afin d'étudier dans les meilleures conditions possibles et favoriser leur réussite. La mise en place de ce RSE se fait en étroite collaboration avec le responsable du parcours de formation afin de trouver la meilleure solution permettant la réussite de l'étudiant.

Responsables de parcours Esthua : Olivier Etcheverria (Gastronomie), Olivier Etcheverria et Sandrine Scheffer (Restauration), Hélène Pébarthe-Désiré (Événementiel), Gwenaëlle Greffe (Hôtellerie), Gwenaëlle Greffe (Résidences seniors), David Martin, Bruno Ayraud et Jean-Michel Monnier (Vins et Spiritueux), Dominique Peyrat-Guillard et Marie-Christine Bonneau (International Hospitality Management)

Sur des aspects particuliers : Sourou Meatchi (Marketing digital), Patrick Legohérel (Revenue Management), Gwenaëlle Greffe (Management/GRH), Hélène Pébarthe et Olivier Etcheverria (systèmes d'acteurs, approche géographique), Sandrine Scheffer (approche sociale et collective de la restauration), Mikaël Bargain (Finances et création d'entreprise), Sandra Camus (Études de Marché).

Nous serons épaulés pour plusieurs PAST : François Ohlmann pour Restauration-Gastronomie, Guylaine Gomez pour l'événementiel, David Martin, Bruno Ayraud, Jean-Michel Monnier pour Vins, Gastronomie et Événementiel, une professionnelle a été identifiée pour agir au niveau des RSS, Thomas Yung pour l'hôtellerie.

Nous ferons appel à une quarantaine de vacataires et à un fournisseur de logiciel de business game appliqués au secteur de l'hôtellerie et du vin et spiritueux. (Anne Queffelec).

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé <i>(En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation) :</i>	Master mention Tourisme
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Master
Origine de la formation <i>(préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</i>	<p>Renouvellement avec restructuration</p> <p>Le Master mention Tourisme comprend 10 parcours positionnés sur des métiers et des aires culturelles correspondant à la diversité des métiers du tourisme, portés par l'esthua :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 parcours sont orientés vers les fonctions managériales ; - 3 parcours sont orientés sur le développement et l'évaluation de projets territoriaux ou d'entreprises ; - 4 parcours sont orientés sur des aires culturelles ou géographiques qui soit présentent des caractéristiques impactant fortement le développement touristique (littoraux, Chine, Russie), soit constituent des espaces et/ou des sociétés du tourisme de demain (Afrique, Amérique Latine, Asie, Europe centrale et orientale). <p>Le positionnement professionnel des différents parcours du Master est présenté ici. Les nouveautés (parcours suivis d'un*) dans l'organisation des formations que nous proposons seront présentés plus bas.</p>
Champ de formations <i>(indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</i>	<p>Champ principal : Sciences humaines et sociales</p> <p>Champ secondaire : Sciences de gestion</p>

Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accreditation) :	UFR ESTHUA tourisme et culture, Université d'Angers
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)) :	<ul style="list-style-type: none"> • Parcours Management et création d'entreprises touristiques *(formation ouverte à distance et en alternance). Ce parcours s'inscrit dans la filiation de l'actuel parcours Management des entreprises et des organisations, qui, bien que connaissant des effectifs très importants, apparaît aujourd'hui comme trop généraliste. Ce nouveau parcours vise à former des cadres qui prendront en charge le pilotage humain et stratégique de départements au sein des entreprises et administrations du tourisme, mais aussi à doter des compétences nécessaires de futurs entrepreneurs. Le tourisme est caractérisé par un tissu de TPE et PME. Pourtant, les porteurs de projets dans le tourisme trouvent difficilement des formations pouvant les aider à construire leurs projets, en dehors de formations courtes ou un accompagnement ponctuel proposées par des CCI, des institutions du tourisme ou des organismes privés. • Parcours Stratégie marketing et digitale dans le tourisme.* Ce parcours est la seconde filiation issue de l'actuel parcours Management des entreprises et des organisations. Des enseignements en marketing étaient déjà dispensés dans le Master. Les professionnels du secteur nous ont alerté sur leurs besoins croissants en compétences pointues dans les domaines du marketing et du numérique. Les marchés touristiques sont de plus en plus complexes, les touristes de plus en plus divers. Disposer de spécialistes connaissant le secteur et les marchés touristiques et alliant compétences en marketing (dont communication) et en digital apparaît indispensable au bon fonctionnement des entreprises, associations et administrations du secteur. Par ailleurs, de nombreux étudiants de l'Esthua se dirigent vers ces métiers. Une spécialisation « Tourisme et marketing digital » proposée lors du dernier contrat a permis de constater cet engouement, tant du côté des étudiants que des recruteurs. • Parcours Tourisme Sportif et d'Aventure. Ce parcours, qui figure dans le présent contrat, s'inscrit dans une identité forte de l'Esthua. En effet, des partenariats autour du sport (en particulier le monde équestre) ont été tissés depuis plusieurs années. Ce parcours est installé à Saumur et il permet à des étudiants qui ont souvent déjà une pratique sportive ou de pleine nature, d'acquérir les compétences nécessaires à la conception de produits touristiques sportifs ou la gestion d'entreprises de tourisme sportif.

	<ul style="list-style-type: none"> <p>• Projet territorial et développement des destinations. Ce parcours est une restructuration du parcours Aménagement touristique et développement des destinations proposé lors du précédent contrat. L'analyse de l'insertion professionnelle des étudiants et les échanges avec les professionnels en charge du tourisme dans les destinations ont montré la pertinence d'un parcours permettant aux étudiants de comprendre les logiques publiques tout en étant dotés de compétences de gestionnaires et de développeurs territoriaux. Toutefois, la dimension « aménagement », qui était affichée dans la formation, apparaît moins recherchée par les professionnels. La complexité des dossiers d'urbanisme et d'aménagement touristiques aujourd'hui incite ces professionnels à aller chercher des compétences très spécialisées sur le sujet. Ce qui n'est pas le positionnement de l'Esthua, dont l'originalité a toujours été de former des cadres généralistes polyvalents. Aussi, ce parcours a été recentré sur le pilotage de projets, le diagnostic et le développement des destinations. Les étudiants formés sont destinés à accompagner les acteurs publics dans le développement touristique de leur territoire, à piloter des projets en articulant les compétences des différents acteurs (montage, financement et suivi de projets, chefs de projets, chargés de filière au sein des collectivités ou institutionnels du tourisme...).</p> <p>• Parcours Evaluation, études et conseil en tourisme* (formation ouverte à distance). Ce parcours est également issu d'une réflexion sur le parcours Aménagement touristique et développement des destinations présent lors du précédent contrat. L'évaluation des politiques touristiques, la certification, le conseil aux acteurs apparaissent de plus en plus sensibles. Les projets touristiques, quelle que soit leur ampleur, sont aujourd'hui souvent pris à partie. Les entreprises et les territoires doivent pouvoir déterminer avec le maximum de garanties le contenu et l'implantation de leurs projets à venir. Ils doivent également être en mesure de justifier la pertinence économique ou de l'emploi de fonds publics. Il est apparu que les compétences nécessaires étaient trop rapidement abordées au sein du parcours « ATDD » du précédent contrat. Le nouveau parcours EECT renforcera les compétences des étudiants sur les outils d'évaluation – en particulier économique – et leur permettra de viser des postes en cabinet de conseil, stratégie, audit, en France ou à l'étranger. Ces postes leur étaient pour l'instant difficilement accessibles face à la concurrence des écoles de gestion ou de commerce.</p> <p>• Parcours Espaces et Sociétés Littorales. Au cours du dernier contrat, l'Esthua a renforcé ses partenariats avec les territoires. Dans ce cadre, deux troisièmes années de Licence et un parcours de Master ont été développés aux Sables d'Olonne. Les espaces littoraux sont les principaux espaces</p>
--	--

	<p>touristiques partout dans le monde. Ils connaissent de nombreux usages et sont soumis à de multiples pressions. Le parcours Espaces et Sociétés Littorales forme des étudiants qui seront amenés à travailler au développement d'activités touristiques en espaces maritimes et lacustres, (plaisance, nautisme...) ou dans la gestion d'équipements littoraux.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Parcours Mondes chinois et asiatique • Parcours Monde russe, Europe Centrale et Orientale • Parcours Monde Latino-Américain • Parcours Mondes Africains* <p>Les étudiants qui suivent ces parcours trouvent leur place dans les entreprises touristiques qui travaillent entre la France et des aires culturelles et géopolitiques spécifiques, principalement au sein des tours opérateurs et des entreprises d'hébergement (production, négociation, management). Trois de ces parcours existaient déjà dans le précédent contrat, mais ont été revus afin d'élargir le recrutement et les débouchés professionnels. Le parcours centré sur la Chine s'élargit pour intégrer les problématiques des autres pays asiatiques dont le décollage touristique s'amorce. Le parcours centré sur la Russie s'élargit à l'Europe centrale et orientale. La nécessité de pratiquer la langue russe était un frein au recrutement d'étudiants. Le nouveau parcours intégrera les étudiants parlant une autre langue germanique ou slave. Cet élargissement correspond également à des partenariats internationaux que l'Esthva a noués. Plus globalement, les 3 parcours précités sont nourris de partenariats avec des universités locales et/ou des acteurs touristiques qui permettent des échanges internationaux dans les deux sens et des stages et emplois sur place. Nous sollicitons la création d'un parcours Mondes Africains. L'économie de plusieurs pays africains repose largement sur le tourisme (Maroc, Egypte, Tunisie), plusieurs pays amorcent un décollage économique et connaissent l'émergence d'une classe moyenne avide de loisirs et de vacances. Des échanges avec des acteurs locaux (Maroc, Sénégal en particulier) ont montré l'intérêt qu'il y avait à proposer dès à présent une formation universitaire francophone.</p>
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Angers, Saumur et Les Sables d'Olonne. Certains parcours seront proposés à distance (cf. infra)
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Le Master mention Tourisme est proposé en formation initiale. Toutefois, en écho à des échanges avec les professionnels et à des sollicitations de candidats, plusieurs parcours permettront l'alternance ou la formation à distance et ainsi faciliteront la formation tout au long de la vie (« formation continue »). Trois parcours sont plus particulièrement concernés :

	<ul style="list-style-type: none"> - Le parcours Management et création d'entreprises touristiques (formation à distance et en alternance) - Le parcours Evaluation, études et conseil en tourisme (formation à distance) - Le parcours Mondes Africains (formation à distance) <p>Dans le cas des deux premiers parcours, ces modalités pédagogiques permettront d'accueillir des étudiants en activité professionnelle. Ces deux parcours ont été choisis en raison des étudiants qu'ils visent. En effet, un projet de création d'entreprise est souvent préparé alors que l'on est par ailleurs salarié, les métiers de l'évaluation et du conseil sont rarement des métiers auxquels on accède lors d'un premier poste et sont brigüés par des salariés en activité.</p> <p>L'objectif est différent dans le cadre du Parcours Mondes Africains, qui vise des étudiants internationaux (Afrique). Il s'agit de répondre à des difficultés d'ordre familial ou économique de la part des étudiants, souvent obligés de travailler en parallèle à leurs études. Une formation à distance, appuyée néanmoins sur des partenariats pédagogiques locaux, permettra à des jeunes de catégories modestes d'accéder à des formations universitaires.</p> <p>L'ensemble des parcours combinent séquences de cours et séquences en entreprise ou administration (stage ou alternance selon les cas). Dans le cas des stages, il s'agit de stages longs (4 mois en M1 et 6 mois en M2), réalisables en France ou à l'étranger.</p>
<p>Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :</p>	<p>400 h en M1 et 350 h en M2</p> <p>Suivant les parcours le volume de langues étrangères (une ou deux) est compris entre 32 heures et 64 heures</p>
<p>Effectifs attendus :</p>	<p>Parcours Management et création d'entreprises touristiques: 25 étudiants par année</p> <p>Parcours Stratégie marketing et digitale dans le tourisme.*: 30 étudiants par année</p> <p>Parcours Tourisme Sportif et d'Aventure: 25 étudiants par année</p> <p>Projet territorial et développement des destinations: 30 étudiants par année</p> <p>Parcours Evaluation, études et conseil en tourisme*: 25 étudiants par année</p>

	<p>Parcours Espaces et Sociétés Littorales: 25 étudiants par année</p> <p>Parcours Mondes chinois et asiatique: 20 étudiants par année</p> <p>Parcours Monde russe, Europe Centrale et Orientale: 20 étudiants par année</p> <p>Parcours Monde Latino-Américain: 20 étudiants par année</p> <p>Parcours Mondes Africains*: 20 étudiants par année</p>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	
Accords internationaux particuliers :	<p>South-Eastern Finland University of Applied Sciences – XAMK (Finlande), Pannon Egyetem (Hongrie), Univerzita Mateja Bela (Slovaquie), Balikesir Üniversitesi (Turquie), Universitat de les Illes Balears (Espagne), Universitat de Girona (Espagne), Università degli Studi di Catania (Espagne), Università degli Studi di Bologna (Italie), Escola Superior de Hotelaria e Turismo do Estoril (Portugal), Instituto Politécnico de Viana do Castelo (Portugal), Universidad Católica de Salta (Argentine), Universidad Externado de Colombia (Colombie), Universidad de Guadalajara (Mexique), Universidad Nacional de San Antonio Abad del Cusco (Pérou), Université d'Etat de Gestion de Moscou (Russie), Institut d'Hospitalité de Saint Petersburg (Russie), Université d'Etat d'Omsk (Russie), Université d'Etat de Saratov (Russie), Université d'Etat du Tourisme et des Loisirs de Sochi (Russie), Université économique d'Etat d'Odessa (Ukraine), Université de Turkestan (Kazakstan), Hochschule Worms (Allemagne), Hochschule Harz, Wernigerode (Allemagne), Hochschule Kempten (Allemagne), Hochschule München (Allemagne)</p> <p>Doubles diplômes avec l'université de Ningbo (Chine), Odessa (Ukraine), Université Autonome du Yucatan (Mexique), Universidad Autónoma de Madrid (Espagne)</p>
Conventionnement avec une institution privée française :	<p>Excelia, La Rochelle pour le parcours Tourism Management</p>

On trouvera ici :

- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, *notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan*
- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).

Les formations en tourisme constituent le socle historique de l'Esthua depuis 1982. Le Master mention Tourisme s'est installé dans le paysage de la formation universitaire française et demeure attractif pour les étudiants (710 étudiants en 2018-2019, puis 791 étudiants en 2019-2020, M1+M2). Il est également très bien reconnu par les professionnels, avec lesquels les équipes pédagogiques sont en relation étroite, que ce soit pour des cours, des conférences, des projets d'études, des stages ou, *in fine*, le recrutement d'étudiants. Ces échanges nous conduisent à proposer une évolution du Master pour le prochain contrat, sans changer les fondamentaux qui en font le succès.

Le contrat a été l'occasion de repenser l'articulation avec la Licence Tourisme. Notre réflexion a intégré les 5 années post-bac, positionnant chaque niveau de diplôme sur des métiers et affirmant une cohérence d'ensemble avec une progressivité des compétences et des savoir-être au sein de chaque cycle et entre les deux cycles (même si la polyvalence des postes imposée par la petite taille des entreprises du secteur implique de conserver une certaine souplesse). Ce travail répond aussi à des critiques de la part des étudiants regrettant parfois des redites entre le cycle Licence et le cycle Master. Cette offre globale L1-M2 plus lisible nous permettra de rester attractif pour nos étudiants de Licence dans la poursuite de leurs études. Les dispositifs de mise à niveau déjà en place pour faciliter l'intégration des étudiants nouveaux-entrants sont maintenus mais repensés. Le développement des outils numériques en appui à la pédagogie nous permet de prévoir des mises à niveau plus souples et mieux adaptées aux différents profils d'étudiants, le recrutement en Master mention Tourisme étant très ouvert. Ces mises à niveau seront largement réalisées en mode hybride et asynchrone, des expérimentations en la matière avaient eu lieu au cours du précédent contrat.

La structuration de la formation illustre ce changement de paradigme. Nous avons organisé le Master non plus en disciplines mais en blocs de compétences permettant aux étudiants de penser la complexité et l'évolutivité du monde et d'y adapter leur organisation (entreprise, association, collectivité...). Ils doivent alors développer des capacités à comprendre ou évaluer des situations, prendre du recul, décider des actions à mener, communiquer ces décisions, convaincre et faire adhérer (des équipes ou des touristes). Dans ce cadre, la place de la recherche au sein de notre master professionnalisé est confirmée. L'offre en langues, qui était une spécificité de l'Esthua, est maintenue en Licence (davantage de postes en front office) mais réduite en Master au profit d'un renforcement en anglais et dans les compétences numériques. De manière plus précise, le Master sera articulé chaque semestre (sauf le semestre de stage) en 6 unités :

- Unité 1 : Communiquer dans un contexte professionnel et international
- Unité 2 : Comprendre les enjeux sectoriels et territoriaux du tourisme
- Unité 3 : Comprendre le monde professionnel et s'adapter
- Unité 4 : Concevoir des outils d'analyse, de développement et de pilotage
- Unité 5 : Normer, valoriser, réguler & protéger
- Unité 6 : Développer une recherche

Les unités 1, 2 et 6 présentent des mutualisations entre les différents parcours au premier semestre. Ensuite, les mutualisations s'amenuisent.

Nous maintenons ou renforçons les points forts du Master mention Tourisme :

- L'internationalisation est renforcée avec à présent quatre parcours liés à des destinations internationales élargies. Au-delà de ces parcours, l'internationalisation des étudiants passe aussi par la possibilité de semestres à l'étranger ou la réalisation de stages à l'étranger
- Les stages longs (4 et 6 mois) sont préparés dans le cadre échanges avec les responsables de parcours et d'un cours sur le projet professionnel. Un bilan oral et en public est fait après le stage (bilan expérientiel). Il permet à l'étudiant une prise de parole en public
- L'apprentissage par projet est renforcé, en particulier dans le parcours Management et création d'entreprises dans le tourisme. Des projets d'études appliqués, permettant aux étudiants de répondre à une « commande » de la part des professionnels du secteur sont conservés en M2
- Comme évoqué plus haut, la place du mémoire de recherche dans le cursus de l'étudiant est affirmée afin de développer les capacités à chercher puis analyser l'information, la production de connaissances nouvelles, la capacité à rédiger. Le mémoire se déroule sur deux années, le travail avec le directeur.trice de recherche est prévu dès le premier semestre (contre au second semestre lors du précédent contrat), afin de permettre davantage d'échanges avant le départ de l'étudiant en stage.
- L'ancrage territorial et le partenariat avec les collectivités sont renforcés avec le développement de parcours pertinents (parcours Tourisme sportif et d'aventure, en lien avec la filière équestre, à Saumur ; parcours Espaces et sociétés littorales aux Sables d'Olonne)
- Les pédagogies innovantes, les enseignements hybrides, les enseignements à distance sont déployés. Une partie de l'équipe pédagogique du Master mention Tourisme s'est impliquée au cours du précédent contrat dans un projet d'innovation pédagogique encouragé par l'Université d'Angers. Ce projet a permis l'évolution des méthodes pédagogiques, la transformation de plusieurs cours et un partage d'expérience. Lors du prochain contrat, ces initiatives seront généralisées à des parcours complets, comme évoqué plus haut. Cela permettra d'enrichir l'offre de formation initiale par une offre de formation accessible aux actifs ou aux étudiants empêchés (handicap important, charge familiale...).

Les étudiants désirant poursuivre en doctorat ont la possibilité de suivre en complément les modules du DU Epistémologie et Méthodologies de la Recherche en Tourisme

Le conseil de perfectionnement est présidé par le responsable de la mention.

Le conseil de perfectionnement comprend au moins 12 membres.

4 représentants académiques :

- L'enseignant responsable de la mention
- 3 membres de l'équipe pédagogique (enseignants ou enseignants-chercheurs)

4 représentants étudiants :

- 2 représentants étudiants en cours de formation
- 2 diplômés de la mention

4 représentants du milieu professionnel :

- 2 membres enseignant dans la mention
- 2 membres n'enseignant pas dans la formation et exerçant dans le cœur du métier

Le président du conseil de perfectionnement peut faire appel, pour participer à certains de ses travaux, à titre consultatif, à des personnes qualifiées en raison de leur expérience pédagogique et/ou professionnelle.

Pour ce master possédant plus de deux parcours types, le conseil de perfectionnement peut comporter plus de membres, à condition de respecter l'équilibre entre les trois « collèges » académique, étudiant, milieu professionnel.

Le Conseil de Perfectionnement se réunit au moins une fois par an sur convocation de son Président et du Directeur de l'UFR. Ses travaux ne peuvent se dérouler que si le quorum de la moitié des membres présents et représentés est atteint.

Dans le cadre défini par l'université d'Angers les étudiants en situation particulière, ne pouvant se consacrer à temps plein à la poursuite de leurs études, peuvent demander à bénéficier d'un Régime Spécifique d'Étude (RSE) afin d'étudier dans les meilleures conditions possibles et favoriser leur réussite. La mise en place de ce RSE se fait en étroite collaboration avec le responsable du parcours de formation afin de trouver la meilleure solution permettant la réussite de l'étudiant.

L'équipe pédagogique du master est composée d'environ 2/3 de l'équipe pédagogique de l'esthua (détaillée ci-dessous) et de 1/3 de professionnels (Leurs interventions permettent la construction d'une relation entre les étudiants et les acteurs du tourisme pour favoriser l'insertion professionnelle)

Équipe pédagogique de l'UFR ESTHUA Tourisme et Culture :

5 PR : 2 en 23^{ème} - 1 en 5^{ème} - 2 en 6^{ème}

5 MCF HDR : 1 en 6^{ème} - 1 en 9^{ème} - 2 en 23^{ème} - 1 en 19^{ème}

18 MCF : 9 en 23^{ème} - 3 en 6^{ème} - 2 en 19^{ème} - 1 en 9^{ème} - 1 en 27^{ème} - 1 en 61^{ème} - 1 en 62^{ème}

16 enseignants du second degré (6 PRAG - 9 PRCE - 1 PLP) dont 10 en langue (4 en anglais, 2 en espagnol, 1 en allemand, 1 en russe, 1 en chinois, 1 en FLE), 1 en Mathématiques appliquées, 2 en informatique, 3 en sciences de gestion

3 lecteurs (2 en anglais et 1 en espagnol)

3 ATER : 1 en 23^{ème} et 2 en 6^{ème}

9 PAST : 3 PR et 6 MCF

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :